



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL DES SAGES DU 23 SEPTEMBRE 2024

Présents :

Mairie : J.E.MYRTHE, D.BONNET

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B.BERTRAND

Membres : R.CALMET, R.CLERC, J.JEANSON, A.LESEIGLE, H.SALLIER, M.SALTRON, D.TOURNIER

Absents excusés : B.AURIOL, A.BERMOND, M.GARDIES, P.GARDIES, E.RAUCOULES, N.SABATIER, C.SIMOENS, O.VITTON

1) COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J.BONNET demande des précisions sur le dispositif « réseau d'alerte » sur les finances publiques auquel notre commune a été inscrite.

J.E.MYRTHE répond que les recettes de la commune sont insuffisantes pour combler tous les investissements qui impactent fortement nos budgets, sachant que le budget assainissement, largement déficitaire depuis de nombreuses années, affecte fortement le fonds de roulement du fonctionnement.

C'est pourquoi afin de pallier une hausse importante de la dette, le Conseil Municipal a demandé à bénéficier d'une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 60 000€.

M.SALTRON demande à combien s'élève le ratio de désendettement pour notre commune.

J.E. MYRTHE répondra ultérieurement. Il précise que cette situation devrait s'améliorer à la faveur du projet « Lempaut de demain » qui apportera des recettes compte-tenu de la vente des parcelles, qui viendront gonfler le fonds de roulement. Par ailleurs, deux emprunts vont être soldés prochainement.

J.BONNET demande qui va porter le projet : la commune ou un promoteur.

J.E.MYRTHE répond que la décision n'est pas encore prise, il attend la validation du permis d'aménager prévue en octobre, sachant qu'il reste une enveloppe de 110 000€ pour l'aménagement.

R.CALMET s'inquiète du peu d'attractivité de notre commune compte tenu du manque de commerces et de l'isolement auquel elle est confrontée.

J.E. MYRTHE souhaite le rassurer car d'une part, 4 terrains sont déjà potentiellement réservés et d'autre part la route vers Puylaurens devrait être ré-ouverte dès le mois d'octobre.

De plus, un boulanger est actuellement en pourparlers pour s'installer à l'ancienne boulangerie et un repreneur de l'ancien « Columbus » s'est manifesté.

Par ailleurs, il fait part de son souhait de développer le côté social de la mairie et a missionné A.AMIEL pour étudier la mise en œuvre d'un accueil CCAS dans un lieu dédié.

Une autre recette est à venir grâce au projet photovoltaïque encadré par une charte intercommunale et porté par le SDET (Territoire d'Énergie Tarn), à savoir un abri pour les boulistes au stade et une partie de terrain (1,8 Ha) au lagunage pour du photovoltaïque au sol. Deux projets seront présentés au Conseil Municipal : a) une soulte de 39 000€ ; b) une soulte de 120 000€ ou un loyer sur 30 ans.

Suite aux questions de B.BERTRAND et J.BONNET, Il rajoute que l'éco-paturage serait maintenu au lagunage où un bassin actuellement inutilisé permettrait le raccordement des habitations du « Lempaut de demain »

J. BONNET demande des précisions sur le transfert de compétence de l'assainissement collectif.

J.E. MYRTHE répond qu'il sera obligatoire en 2026. La commune a pris la décision de le faire dès maintenant afin d'obtenir un tarif préférentiel. Un schéma de l'assainissement est en cours de réalisation et des discussions ont lieu avec Réseau 31.

Suite à une question de J.JEANSON, il précise que la sous-traitance de la maintenance des pompes coûte actuellement 9 000€/an.

2) ECLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public est en cours et n'est pas encore au point, Des dysfonctionnements sont constatés. Un inventaire doit être réalisé avec Cegelec. Le règlement se fera par tranche sur une période de 5 ans.

J.BONNET propose que les participants signalent à la mairie les dysfonctionnements qu'ils relèvent dans leur secteur.

3) DIVERS

. R.CLERC attire l'attention de M. le Maire sur la dangerosité d'une tuile sur le toit de l'école.

J.E. MYRTHE répond que le charpentier va passer pour régler ce problème.

. A.LESEIGLE regrette que la communication sur le passage de l'épicerie mobile n'ait pas été suffisamment importante, car elle a remarqué que de nombreux habitants n'étaient pas au courant. Elle pense que des flyers déposés dans les boîtes aux lettres auraient eu plus d'impact et propose son aide pour la distribution.

J.E. MYRTHE répond que l'information est passée sur le site et le Facebook de la mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage dans toute la commune.

. D. BONNET demande à l'assemblée si le Conseil des Sages est intéressé sur un projet de potager avec le périscolaire.

B.BERTRAND précise que la réponse affirmative avait été déjà donnée en début d'année et la prise de contact effectuée. Mais aucune suite n'avait été donnée de la part de l'école.

J.E.MYRTHE va contacter E.DE FALGUEROLLES à ce sujet.

M. le Maire souhaite la création d'une association autour du chemin de randonnée « la ronde de Madeleine » qui se chargerait de l'entretien, de trouver des subventions et d'organiser des événements.

Il propose également au Conseil des Sages de réfléchir sur l'aménagement du monument aux morts côté parking, en association avec l'école.

M. SALTRON propose un thème de travail, à savoir : comment éviter que les boulistes ou autres urinent sur les murs de l'église lors des tournois de pétanque ou manifestations diverses.

J.BONNET
Président.